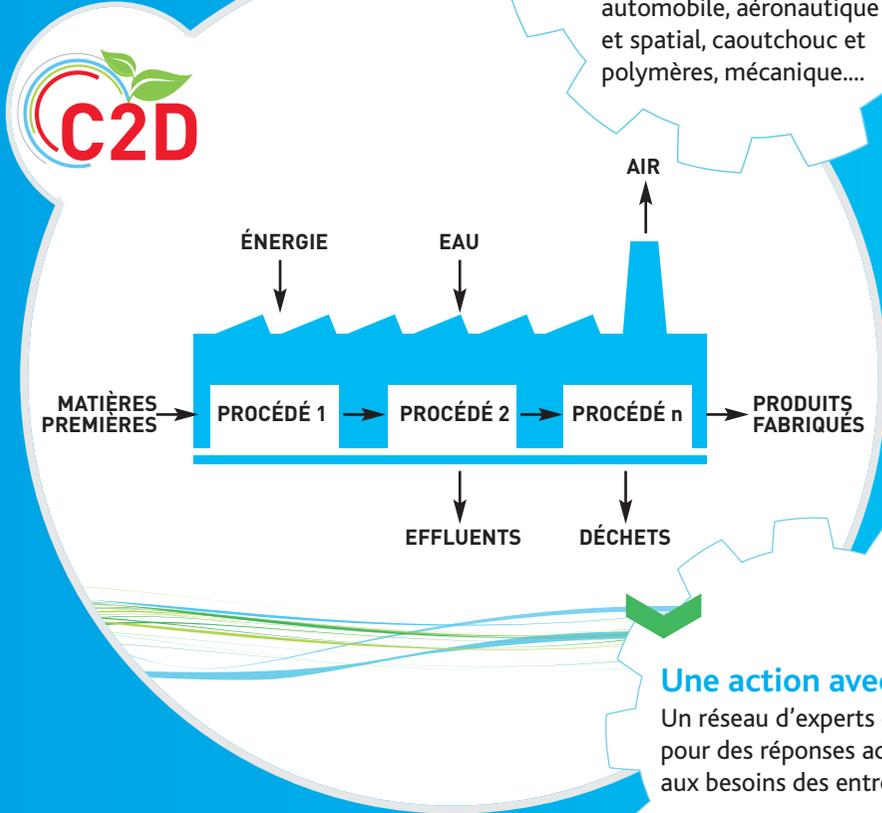




### Une action pour qui ?

L'action s'adresse aux PMI implantées en Ile-de-France ayant un outil de production notamment à celles des filières automobile, aéronautique et spatial, caoutchouc et polymères, mécanique....

# Le Développement Durable, moteur de compétitivité



### Une action avec qui ?

Un réseau d'experts confirmés pour des réponses adaptées aux besoins des entreprises

Accroître la compétitivité de votre entreprise par la réduction de votre impact environnemental



## OPÉRATION COMPÉTITIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ILE-DE-FRANCE

## Le Développement Durable, facteur de croissance

Cette opération est co-financée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional.

### CONTACTS

CETIM  
Jérôme KIRMANN  
Tél : 03 44 67 35 24 - GSM : 06 07 18 60 58  
Courriel : jerome.kirmann@cetim.fr

[www.aides-vertes.fr](http://www.aides-vertes.fr)

LRCCP  
Pascal DEMARIA  
Tél : 01 49 60 57 88  
Courriel : demaria@lrccp.com

En partenariat avec



Financé par





## Les objectifs

Réduire votre impact environnemental et vous donner des marges de manœuvre économiques

- Accroître la compétitivité de votre entreprise en maîtrisant les coûts de gestion associés aux impacts environnementaux (exploitation, taxes et redevances...)
- Maîtriser les impacts environnementaux à la source
- Anticiper les nouvelles exigences réglementaires (RSDE, Reach, ...)
- S'engager dans une démarche de progrès global dans la gestion de l'environnement
- Améliorer et pérenniser l'image de votre entreprise en s'engageant dans une démarche éco-citoyenne

LES + POSSIBLES

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

RÉDUCTION DE LA FACTURE DÉCHETS

SUBSTITUTION DES SUBSTANCES TOXIQUES

IMPLANTATION DE LIGNES DE TRAITEMENT

CHOIX D'UN PROCÉDÉ DE DÉGRAISSAGE

ÉCOCONCEPTION

...



## Les étapes de l'opération

### INDIVIDUELLES

Identification de l'impact prioritaire à traiter (eau, air, énergie, ...)

2 JOURS  
GRATUIT POUR  
L'ENTREPRISE

Cibler au mieux vos besoins

Diagnostic et formalisation du plan d'action d'amélioration

• 955 € HT  
POUR LES MICRO ET PETITE ENTREPRISES <sup>(2)(3)</sup>  
• 1887 € HT  
POUR LES MOYENNES ENTREPRISES <sup>(1)</sup>  
POUR 8 JOURS

Réaliser une première approche technico-économique et préciser à l'entreprise les aides financières mobilisables

Accompagnement par modules pour la mise en place des projets

PARTICIPATION À DES ATELIERS THÉMATIQUES

1/2 JOURNÉE  
GRATUIT POUR  
L'ENTREPRISE

1 900 € HT  
PAR MODULE  
DE 5 JOURS

- (1) La catégorie des micro, petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros.
- (2) Dans la catégorie des PME, une petite entreprise est définie comme une entreprise qui occupe moins de 50 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel ou le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions d'euros.
- (3) Dans la catégorie des PME, une micro entreprise est définie comme une entreprise qui occupe moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel ou le total du bilan annuel n'excède pas 2 millions d'euros.

En partenariat avec



Financé par



Cette opération est co-financée par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional.